



AM

ARCHITECTURE DU MAROC

revue bimestrielle

LES CONCOURS AU MAROC

Le bois dans tous ses états

Le concours d'Architecture Nouvelle de l'Habitat Social

Un lauréat marocain à Paris

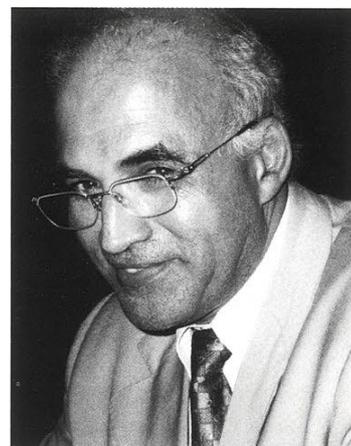
Antoni Tàpies par Mohammed Kacimi

Week-end patrimoine à Casablanca

Le Concours d'Architecture Nouvelle pour l'Habitat Social : «les CANHS»

Nous avons demandé à M. Taouati directeur technique de l'habitat au MATEUH de réagir sur les CANHS et surtout sur la question en suspend à savoir, l'avenir des CANHS. De plus, les lauréats 2000 se demandent s'ils vont recevoir leur prime et quand... Voici ce qu'il nous a communiqué.

■ Dossier préparé par Khaddouj Zerhouani



Houssain Taouati

Après une première édition en 1999 du CANHS, alias le concours d'architecture nouvelle pour l'habitat social et l'engouement qu'il a suscité tant auprès des architectes que de l'ensemble des acteurs de la promotion immobilière, une deuxième édition a été organisée en 2000.

L'inadaptation des textes en vigueur à ce type de concours et particulièrement en matière d'examen des projets et de l'exigence de confidentialité qui doit accompagner le travail du jury s'est révélé difficile à surmonter pour la concrétisation du règlement des primes des lauréats.

Nous avons été conduits à organiser cette deuxième édition du concours dans le cadre d'un règlement spécifique observant néanmoins, les conditions de concurrence, de confidentialité et de transparence.

Le rejet par le Conseil National de l'Ordre des Architectes de toute participation à un concours se référant au décret n° 2-98-482 relatif à la passation des marchés publics, confirmé par la position de la primature quand à exclure les prestations architecturales du champ d'application dudit décret, nous a permis d'espérer la conclusion de cette édition conformément aux engagements pris. Ce à quoi nous nous attelons actuellement.

Ces difficultés procédurales nous a amené à envisager une nouvelle démarche, sous la forme de l'institution d'un grand prix de l'architecture de l'habitat social avec une procédure réglementaire propre.

Le paiement imminent, des primes des lauréats du deuxième CANHS permettra la publication des travaux des architectes dans un recueil spécifique à l'instar de la première édition et l'adoption des dispositions réglementaires en cours nous assurera les conditions de reprendre cette action attendue par tous les architectes comme un espace d'expression et d'émulation de la production architecturale dans notre pays.

■ Houssain Taouati

2^e prix : Abdelkrim Tahti

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur la requalification du logement social sur le plan qualitatif et quantitatif. Il tente de proposer des solutions architecturales qui peuvent à la fois, s'adapter à la nature de la famille marocaine et répondre aux transformations socioculturelles que celle-ci peut subir.

Toutefois, le but de cette recherche n'est nullement d'aboutir à des prototypes qui risquent de se multiplier en des plans types. Il tend à mettre en valeur les principes d'organisation spatiale qui sont véhiculés par les pratiques quotidiennes des gens. Son analyse urbaine porte sur l'objectif d'assurer l'intégration et l'insertion des logements dans un cadre urbain adéquat.

L'architecture flexible qu'il propose dans des logements fonctionnels, esthétiques et économiques agit à deux niveaux d'analyse :

- Le niveau collectif : l'immeuble

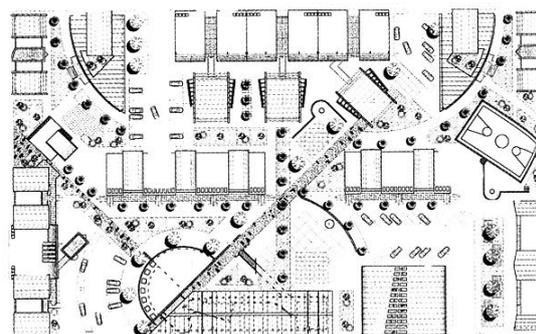
Le projet essaie de donner à l'immeuble un caractère attractif qui réfute l'entassement des cellules où les relations de voisinage deviennent contraignantes.

- Le niveau individuel : le logement

Sa démarche propose à l'habitant un logement flexible conçu autour de quelques parties fixes (salle de bain, chambres) et développe l'idée de logement en duplex.



Détail des circulations verticales et horizontales : chaque immeuble propose différentes solutions qui assurent l'indépendance (coursive, passerelle, escalier privé...) et favorisent la cohabitation des habitants (escalier, balcon...)

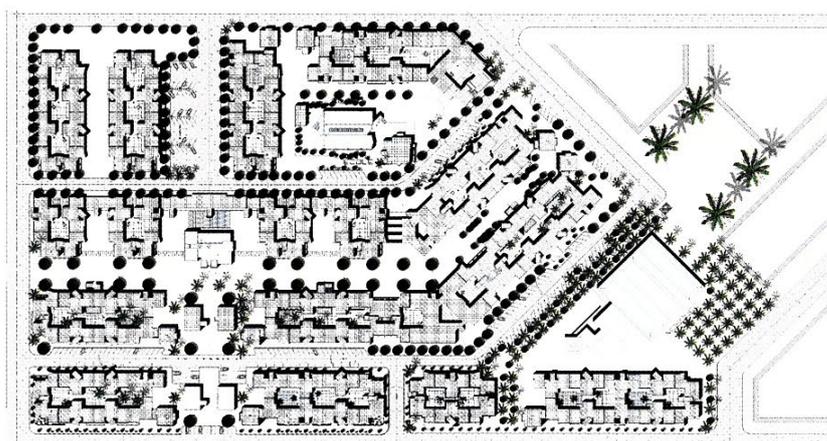


Plan de masse : l'organisation générale du plan privilégie l'idée d'une cité urbaine où chaque espace profite. Des interactions sous forme d'une scénographie urbaine favorisent les relations sociales et encouragent la vie en communauté. Le fait de rentrer chez soi prend ici l'aspect d'une promenade à la fois spatiale et pastorale.

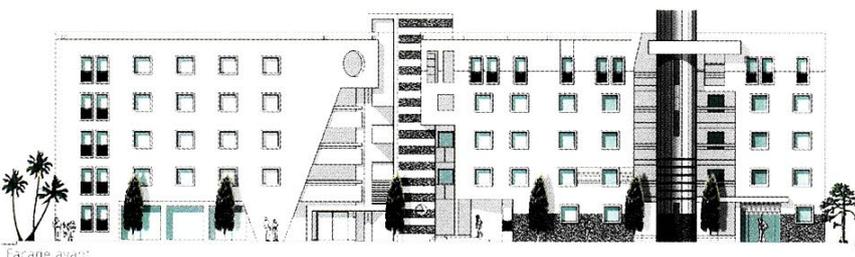
3^e prix : Abdelouahed Mountassir

Le logement est systématiquement transversant, doté de deux façades. Cette disposition assure l'ensoleillement et l'éclairage du logement quelque soit son orientation sur le site. Les accès aux logements se font à partir de palier-coursives ouverts sur le patio.

L'aménagement intérieur du logement tient compte de nombreux facteurs d'ordre social tel que le vis à vis entre le salon et les chambres... Cet aménagement propose également la séparation entre toilette et douche. Pour une raison de flexibilité, l'ensemble des murs à l'intérieur du logement sont en maçonnerie non porteur susceptible d'être modifiés. La flexibilité de l'espace est un droit. Le patio est un espace minéral ponctué d'un arbre ou d'un palmier, il est le lieu de rencontre, de jeu, de festivité, il est polyvalent, il est la pièce commune de l'unité de vie. Le concept de patio collectif a comme objectif de favoriser l'appartenance à une structure sociale et spatiale identifiable à l'échelle de l'Homme.



Ambiance intérieure des espaces collectifs



Facade avant